



Sainte-Suzanne

# La VOIX du CONSEIL

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne  
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne  
Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Novembre 2011 N° 41

## NOVEMBRE 2011

### Mercredi 9 novembre

Francs-Tireurs Suzannais : **randonnée pédestre** à Martigné – circuit « Le chemin de fer » 11km.

Rendez vous à 13h30 (parking de la Croix Couverte) ou à 14h15, Place de l'église à Martigné,  
*Petit circuit : randonnée à Sainte-Suzanne, circuit de la Gravelle.*

Rendez vous à Sainte-Suzanne, parking de la Croix Couverte à 14h.

### Vendredi 11 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918  
11h : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe, suivie d'un vin d'honneur à la salle du Conseil Municipal, 1 bis, rue Jean De Bueil

### Mercredi 23 novembre

Francs-Tireurs Suzannais : **randonnée pédestre** à Sainte-Suzanne  
Rendez vous à Sainte-Suzanne, Parking de la salle des fêtes Fernand-Bourdin à 13h30

### Samedi 26 novembre

12h : Salle des fêtes Fernand –Bourdin – Banquet de l'Amicale du Fil d'argent (30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association).

### Samedi 3 décembre

19h30 : repas des Francs-Tireurs Suzannais au restaurant Beauséjour à Sainte-Suzanne.  
Renseignements et inscriptions au 02 43 01 41 91 (Dany LEFEUVRE) ou au 02 43 01 48 31 (Jean-Claude BOU-TELOUP).

### Samedi 10 décembre

Harmonie de Sainte-Suzanne : 20h45 - concert de Sainte-Cécile, salle socioculturelle Maxime Létard

### Dimanche 11 décembre

Médiéville53 : à partir de 10h, Marché de Noël dans les rues de la Cité.

Harmonie de Sainte-Suzanne : 15h - concert de Sainte-Cécile, salle socioculturelle Maxime Létard

## TOUT LE MOIS

### Château de Sainte-Suzanne

- Visite du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)

- Location d'audioguides

Librairie

Horaires d'ouverture en novembre : 9h45 – 12h30, 13h30-17h15

Site fermé le mercredi

Renseignements et réservations : Château de Sainte-Suzanne – Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, 1, rue Fouquet de la Varenne 53270 Sainte-Suzanne

Tél. 02 43 58 13 00 E-mail : [chateau.ste-suzanne@cg53.fr](mailto:chateau.ste-suzanne@cg53.fr) Site

Internet : [www.ciap.lamayenne.fr](http://www.ciap.lamayenne.fr)

### La Ferté Clairbois – Domaine du Chevalier

(Association Spectacle & Chevalerie)

Tous les dimanches à partir de 12h30 : restauration médiévale (sur réservation)

Toute l'année sur réservation.

Renseignements :

Centre Médiéval et Culturel du Maine, La Ferté Clairbois – Domaine du chevalier, 53270 Sainte-Suzanne Tél. 02 43 01 42 15

E-mail : [gillesraab@ferteclairbois.com](mailto:gillesraab@ferteclairbois.com) Site internet : <http://www.ferteclairbois.com>

[www.ferteclairbois.com](http://www.ferteclairbois.com)

### Musée de l'Auditoire (Association « les Amis de Sainte-Suzanne »)

Horaires d'ouverture : le week-end de 14h à 18h

Accueil de groupes toute l'année sur réservation à l'Office de Tourisme

Renseignements :

Musée de l'Auditoire 7, Grande rue 53270 Sainte-Suzanne Tél : 02 43 01 42 65

E-mail : [auditoire.musee@wanadoo.fr](mailto:auditoire.musee@wanadoo.fr) Site Internet :

[www.museeauditoire.jimdo.com](http://www.museeauditoire.jimdo.com)

### Musée du jouet et de la plaque émaillée

En novembre : ouvert le week-end de 14h à 18h



### Antenne solidarité d'Évron (Assistance Sociale)

Après une période de réorganisation, l'antenne solidarité va remettre en place une permanence à la mairie de Sainte-Suzanne le **premier et le troisième jeudis** de chaque mois.

Madame Christèle MARTIN et Monsieur Éric LEGAL sont à votre disposition, **sur rendez-vous**, pour vous recevoir pendant ces permanences.

**Tél : 02 43 01 25 90**

### Sports enfants à Sainte-Suzanne

Avec la collaboration des clubs d'Évron, nous avons pu mettre en place, depuis 2 ans, deux séances à destination des enfants d'âge scolaire.

#### **Judo :**

Le créneau du jeudi de 17h45 à 18h45 est renouvelé pour 2011-2012.

#### **Basket :**

Faute de participants, nous sommes malheureusement dans l'obligation d'annuler le créneau réservé à cette discipline.

### Fête de quartier

Les habitants du quartier du « GOHARD » (la Rivière) se sont retrouvés sous un chaud soleil estival le dimanche 2 octobre, à midi, pour un repas très convivial.

Chacun a apporté ses spécialités et l'on a pu assister à de nombreux échanges, chacun concoctant son menu en allant « piocher » à toutes les tables.

Un seul commentaire avant de se quitter : « **on recommence quand ?...** »



### Appel à la générosité publique

(Arrêté n° 2011262-0002 du 22 septembre 2011)

L'association départementale des infirmes moteurs et cérébraux de la Mayenne est autorisée par les services de la Préfecture à organiser une vente d'oranges sur la voie publique les 10 et 11 décembre sur le département de la Mayenne.

Rappelons que le produit de la vente est intégralement et exclusivement destiné aux adhérents handicapés de l'association.

**Nous espérons que vous réserverez un très bon accueil aux bénévoles chargés de cette vente d'oranges.**

## MÉDIÉVILLE53 : REPAS DES BÉNÉVOLES

Chacun se plaît à dire que les fêtes médiévales des 9 et 10 juillet ont obtenu un large succès même au-delà de nos frontières suzannaises.

La réussite de ces deux journées est exclusivement le résultat du travail d'une équipe de plus de 220 bénévoles qui ont œuvré durant de longues semaines à la préparation et à l'organisation de ces fêtes.

Afin de les remercier, Jean-Pierre MORTEVEILLE, président de Médiéville53, association organisatrice des « Médiévales 2011 » a invité l'ensemble des bénévoles à un repas servi dans la salle des fêtes Fernand-Bourdin le samedi 8 octobre dernier.



Les 110 personnes qui ont répondu à cette invitation ont passé une soirée fort conviviale où chacun a pu se souvenir de ces deux journées qui resteront longtemps dans nos mémoires. Chants et danses médiévales ont été repris pour le plus grand plaisir de tous.

## PRIX « PATRIMOINES POUR TOUS, PATRIMOINES POUR CHACUN »

Dans le cadre de la politique de démocratisation de l'accès à la culture du ministère de la Culture et de la Communication, la Direction générale des patrimoines a souhaité valoriser l'accessibilité des personnes handicapées par la création d'un prix : le prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun ».

Ce prix a pour objectif de distinguer une démarche d'excellence en matière d'accessibilité globale au profit des personnes handicapées quel que soit leur handicap (moteur, visuel, auditif ou mental). Il récompense une mise en accessibilité du cadre bâti, des réalisations innovantes permettant l'accès et l'usage pour le plus grand nombre, des outils de médiation favorisant l'autonomie des personnes en situation de handicap et la prise en compte de la mixité des publics dans l'offre culturelle.

Pour cette première édition, le jury composé de représentants de l'administration et de membres des associations représentatives des personnes handicapées s'est réuni le 14 septembre dernier et a décidé de récompenser deux établissements patrimoniaux :

Le musée de Saint-Jean d'Angély en Charente Maritime,  
Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du château de Sainte-Suzanne en Mayenne.

Cette récompense est assortie de l'attribution d'une dotation de 25 000€ à chacun des lauréats.

*Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Sainte-Suzanne présente à tous les publics un large éventail d'outils adaptés et d'activités de découverte du patrimoine mayennais et des richesses du territoire du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne.*

*Maquettes, approches sensorielles, circulations adaptées, etc. sont ainsi proposées au public au cœur d'un des plus beaux sites historiques du département de la Mayenne.*

*En octobre dernier, cette démarche remarquable a été récompensée par l'octroi des quatre labels (moteur, visuel, auditif et mental) de l'association « Tourisme et handicap ».*



## RECTIFICATIFS

### Marché de Noël

Contrairement à ce qui a été écrit dans la précédente édition de la Voix du Conseil (LVC n°40), le marché de Noël aura bien lieu à Sainte-Suzanne **le dimanche 11 décembre prochain.**

### Musée du jouet et de la plaque émaillée

Le numéro de téléphone de Madame Annick POIRIER qui figure dans l'édition 2012 de l'agenda municipal (rubrique « associations ») est erroné.

**Pour contacter Madame POIRIER, composer le 02 43 68 71 67.**

## LES « MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE » EN VISITE A SAINTE-SUZANNE

La région des Pays de Loire compte actuellement 237 « **meilleurs ouvriers de France** » représentant 94 métiers allant du charpentier au ferronnier en passant par la brodeuse...

Samedi 8 octobre, 65 d'entre eux sont venus en visite à Sainte-Suzanne, dans la cité médiévale, dans le cadre de la sortie annuelle de leur association.

Accueillis par Jean-Pierre REZÉ, ancien plâtrier staffeur à Évron et « meilleur ouvrier de France » en 1994, Gérard MORTEVEILLE, historien local et Anthony ROBERT, guide au musée de l'auditoire, leur ont fait découvrir ou redécouvrir le passé historique et les richesses de la cité, visiter le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Ils ont porté un regard particulièrement attentif – celui de professionnel - sur les travaux de restauration du château.



La 6<sup>ème</sup> édition des trophées de l'eau a révélé, le jeudi 13 octobre, le palmarès de l'édition 2011.

La cérémonie s'est déroulée à Orléans. Elle a mis à l'honneur 12 actions exemplaires pour la protection de l'eau dont celle du Syndicat du bassin de l'Erve.

Monsieur Philippe AUPHAN, Président du Syndicat de bassin, et Alain BARILLER, Vice Président et membre du Conseil Municipal de Sainte-Suzanne, ont reçu le trophée de l'eau Loire-Bretagne, pour l'action menée à Sainte-Suzanne, des mains de Serge LEPELTIER, ancien ministre de l'écologie, Maire de Bourges et Président du Comité de bassin Loire-Bretagne.

// Restauration des milieux aquatiques //



Et si la valorisation du patrimoine historique des moulins et la reconquête du bon état des eaux allaient de pair ? C'est le défi qu'entendent relever le syndicat du bassin de l'Erve et la commune de Sainte-Suzanne.



**Philippe Auphan,**  
président du syndicat du bassin de l'Erve.

“ Le syndicat recherche le bon état écologique de la rivière. Mais aussi son amélioration sur des aspects touristiques et patrimoniaux.

Sainte-Suzanne, chef-lieu de canton de la Mayenne. 23,14 km<sup>2</sup>. 973 habitants. Seule commune de France à détenir à la fois les labels "Plus beau village de France", "Petite cité de caractère", "Station verte", "Pays d'art et d'histoire" et à avoir tenu tête à Guillaume le Conquérant. Perchée sur un à-pic rocheux au sommet d'une colline isolée, ceinturée de bocages ancestraux, la cité médiévale domine la vallée de l'Erve et ses nombreux moulins.

L'Erve prend sa source à une vingtaine de kilomètres en amont, sur le versant sud de la chaîne des Coëvrans, collines du Massif armoricain. À Sainte-Suzanne, au pied du donjon, elle serpente dans la vallée et traverse un complexe système hydraulique, aujourd'hui obsolète. "Entre le XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, plus d'une quarantaine de moulins tiraient leur énergie de la rivière. Rien qu'à Sainte-Suzanne on en comptait dix-neuf. L'eau contribuait au développement économique de la cité", explique Xavier Seigneuret, technicien rivière du syndicat du bassin de l'Erve. À l'exception d'un moulin qui a cessé son

activité en 1995, la majorité d'entre eux a été délaissée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Quant aux autres ouvrages hydrauliques, ils ont vu leurs usages disparaître au fil du temps. Bièfs d'amenée, canaux de fuite, déversoirs et vannes se sont alors peu à peu délabrés et la gestion de l'eau a été délaissée. L'Erve se détériorait. Au début des années soixante-dix, les pouvoirs publics ont pourtant cru pouvoir y remédier. Ils ont restauré et modernisé la plupart des ouvrages. Un plan d'eau artificiel, une lubie d'époque, a même été créé. En vain. Le cours d'eau, dont le nom en gaulois - erva - désignait une eau vive, n'avait de vif que son nom. "La vitesse d'écoulement de la rivière était faible, les pièces d'eau s'ensavaient, la faune et la flore s'appauvrirent. Il n'y avait ni libre circulation des poissons, ni libre transit des sédiments. La continuité écologique était rompue", précise Xavier Seigneuret.

#### Une eau fraîche et oxygénée

En 2007, afin de restaurer le bon état écologique de la rivière, le syndicat qui

Avant la reconquête, l'envasement du cours d'eau



regroupe 16 communes et étend sa compétence sur une centaine de kilomètres de cours d'eau, décidait d'engager des travaux.

Dans la foulée, il signait un contrat de restauration et d'entretien avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil général de la Mayenne et la région Pays de la Loire. Deux programmes ont ainsi vu le jour. Le premier prévoyait des travaux d'entretien et de plantation, l'aménagement d'abreuvoirs pour les bovins afin d'empêcher le piétinement des berges, et la lutte contre les plantes envahissantes comme la renouée du Japon ou l'élodée du Canada... Le second programme portait sur l'aménagement de 27 ouvrages hydrauliques. Ces derniers travaux n'ont cependant pas encore débuté. Suite à une première enquête publique et l'avis négatif du commissaire enquêteur, une nouvelle étude a été lancée.

Profitant néanmoins de cette dynamique, la mairie de Sainte-Suzanne avec la communauté de communes d'Erve et Charnie et le syndicat du bassin de l'Erve, décide d'engager parallèlement des travaux sur le tronçon communal de la rivière. Objectifs : rétablir la continuité écologique de l'Erve en supprimant le plan d'eau et en démantelant ses barrages, remettre en service le Grand Moulin en amont avec la création d'ateliers pédagogiques autour de l'eau,

de l'électricité et de la farine, mais aussi maintenir un passage d'eau au Moulin Neuf, en aval. "C'est un projet collectif. De nombreux partenaires y sont associés. Les études ont commencé en 2009. Nous avons vidangé le plan d'eau et démolì l'ouvrage en 2010. La restauration des moulins devrait débuter dans les prochains mois", souligne Xavier Seigneuret. "Le syndicat recherche le bon état écologique de la rivière" ajoute Philippe Auphan, président du syndicat du bassin de l'Erve. Mais aussi son amélioration sur des aspects touristiques et patrimoniaux". Le chantier n'est pas encore achevé, mais déjà quelque chose a indéniablement changé. Là où il y a deux ans encore s'étendait une pièce d'eau stagnante où seules carpes et brèmes se plaisaient, coule aujourd'hui une rivière. L'employé du syndicat du bassin de l'Erve savoure : "Une fois l'eau évacuée, on s'est retrouvé avec plus de deux mètres de vase au milieu de laquelle l'Erve se frayait maladroitement un chemin. Difficile de se l'imaginer à présent...". En quelques mois la boue a séché et s'est couverte d'un tapis végétal riche et coloré. L'Erve a retrouvé son lit d'origine. Cailloux et sable, mouilles et radiers, ombre et lumière se succèdent. L'eau est fraîche et oxygénée. Il y a ce bruissement, l'envoûtant clapotis d'une eau qui coule, une douce musique qui sonne comme un renouveau. ■

Le coût du projet a été estimé à 268 441 euros. 171 500 euros pour la restauration et la remise en eau du Grand Moulin, 79 000 euros pour la vidange du plan d'eau, le démantèlement de son barrage et la mise en eau du moulin du Pont Neuf et 17 941 euros pour les travaux d'aménagement paysager sur le site. Le syndicat du bassin de l'Erve prend en charge environ 102 000 euros. L'agence de l'eau finance ce projet à hauteur de 76 000 euros. ■

## ENTRETIEN



Les gens se réapproprient le site »

**Xavier Seigneuret**, technicien rivière employé par le syndicat du bassin de l'Erve, est l'une des chevilles ouvrières du projet. Aujourd'hui il en mesure les premiers résultats.

**Les oppositions au projet furent-elles nombreuses ?**

Il y en a eu. Mais nous avons mené une très large concertation. Rapidement un réel engouement s'est créé autour du projet. D'ailleurs après les premiers travaux, les gens se sont réappropriés rapidement le site. C'est un signe qui ne trompe pas.

**Quelles furent les principales critiques ?**

On ne devrait pas parler de critiques, mais plutôt de craintes. Craintes que les travaux détruisent le patrimoine meunier existant, qu'ils favorisent les inondations, qu'ils provoquent l'assèchement de la rivière et la raréfaction du poisson...

Au bout du compte, c'est tout l'inverse qui va se produire.

**En êtes-vous sûr ?**

Lorsqu'on a vidé le plan d'eau et que nous nous sommes retrouvés devant cette étendue de vase, le doute m'a effleuré. Mais rapidement le miracle de la nature s'est produit. La rivière a retrouvé son lit et la vase s'est transformée en un jardin riche et varié.

**Quels sont les résultats sur le milieu ?**

J'ai réalisé début septembre une pêche électrique sur le plan d'eau, assez exceptionnelle. Là où il n'y avait que des carpes, brèmes et brochets, on trouve aujourd'hui sur 80 mètres environ 1 000 poissons, 80 truites et ses espèces d'accompagnement, loche franche, goujon, vairon, chabot. C'est une belle réussite ! ■

## LE JEU DES 1 000 EUROS DE FRANCE-INTER

Le lundi 18 octobre, à 18h30, la salle des fêtes Fernand-Bourdin était comble pour l'enregistrement de deux émissions du « **jeu des 1 000 euros** », une émission de France-Inter, diffusée chaque semaine du lundi au vendredi de 12h45 à 13h.

Venues des alentours et même des départements limitrophes, deux cents personnes se sont déplacées pour assister ou pour participer à cette célèbre émission radiophonique. Un parterre électrisé pour un spectacle parfaitement orchestré par Nicolas STOUFFLET, avec à la musique, le spécialiste du métalophone : Yann PAILLET.

Dès que l'animateur invite les candidats volontaires pour participer à la sélection, c'est la ruée vers la scène ; ils sont une cinquantaine à venir tenter leur chance. Onze seulement seront présélectionnés (dont une Suzannaise) après la première série de questions. 4 candidats seront finalement sélectionnés à l'issue d'une deuxième série de questions ; il est 19 heures : Nicolas STOUFFLET pose la dernière question décisive pour la sélection du quatrième et dernier candidat.



« **Chers amis, bonjour !** » Nicolas STOUFFLET connaît sa partition sur le bout des doigts. Après avoir vanté les charmes de Sainte-Suzanne, l'un des plus beaux villages de France, du musée et du château, place au jeu. Les candidats sont prêts, le public aussi. Si vous saviez ce qu'est la canitie (1), vous auriez pu gagner le super-banco. Les deux candidats de la première équipe retenue, Joël de Laval et Pierre de Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille et Vilaine) n'ont jamais hésité et sont repartis avec un chèque et bien sûr « **sous les applaudissements** » du public.

Quant à Sylvie de Poillé sur Vègre (Sarthe) et Patrick de la Gravelle, ils ont eu moins de réussite ; après quelques hésitations à la question bleue (une histoire déroutante de patate), le violoniste Ivry GITTILIS les a fait chuter à la question banco.

Les deux émissions enregistrées ce lundi ont été diffusées sur les ondes de France-Inter les jeudi 27 et vendredi 28 octobre dernier.

(1) *État des cheveux devenus blancs*

## LE MARCHÉ DU SAMEDI

Depuis que l'aménagement de la Place Ambroise de Loré est terminé, le marché du samedi a été transféré vers la partie haute de la place, un emplacement qui semble convenir à tous, commerçants ambulants et suzannais.

Le manège des commerçants tourne toujours ; quelques uns arrivent et d'autres repartent, mais il reste malgré tout des fidèles qui se plaisent et sont présents tous les samedis.

Le marché vient de s'étoffer, avec l'arrivée de trois nouveaux commerçants ambulants face aux étals de Jacky AYRAULT (épicerie fine, produits de bien-être...) et de la marchande de fruits et légumes Lucie CHAUVIÈRE.



Monsieur REQUIER est commerçant en textiles (vente de vêtements). Il devrait bientôt agrandir son banc actuel pour passer de 3 à 9m d'étalage.

Céline LETOURNEUX fleuriste ambulante depuis début octobre et madame Nadine TOUZET, marchande de galettes, sont venues récemment augmenter le nombre des commerçants.

Nous arrivons maintenant dans la période creuse ; espérons qu'elle ne suscite pas de nouveau départ et que nous maintiendrons l'effectif actuel.

Il est parfois regrettable que des voitures restent stationnées le samedi matin sur la place ; elles gênent considérablement les exposants.

## LES DÉCISIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (CCEC) NOUS CONCERNENT

### Centre de secours

La construction d'un centre de secours à Sainte-Suzanne était à l'ordre du jour de la dernière réunion des membres de la communauté de communes d'Erve et Charnie.

Le nouveau centre (571 m<sup>2</sup> de bâtiment) sera construit, route de Montsûrs, sur un terrain communal de 3500 m<sup>2</sup> transféré au SDIS qui sera propriétaire du terrain et du bâtiment. Il comprendra une remise pour abriter les véhicules, (5 ou 6 garages), un local de désinfection, un standard téléphonique, des bureaux, des vestiaires sanitaires, une salle de formation, un foyer et une aire de manœuvre de 630 m<sup>2</sup>.

Le début des travaux est programmé fin 2012 et le centre pourrait être opérationnel fin 2013.

Coût estimatif : 870 000€ TTC financés par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la communauté de communes (364 000€).

Le projet fait partie des six opérations de reconstructions programmées par le SDIS au niveau départemental. Sa réalisation s'inspirera largement du plan type présenté aux élus par Marie-Cécile MORICE, vice-présidente du SDIS53, le colonel MORIN, directeur, et le commandant PARMENTIER avec, à leurs côtés, Yannis BETTON, chef de service et le lieutenant Christophe BLU, chef du centre de Sainte-Suzanne.

### MOULIN-au-Vicomte (vicomte de Beaumont)

La communauté de communes d'Erve et Charnie, propriétaire des bâtiments depuis 1999, a programmé sur plusieurs années la rénovation du Moulin-au-vicomte (Grand-Moulin).

Les travaux relatifs à la première phase qui concerne la rénovation de l'écurie construite au XI<sup>ème</sup> siècle, sont commencés depuis quelques semaines et devraient être terminés pour fin février 2012.

Destiné dans un premier temps à accueillir les ateliers pédagogiques proposés par les « Amis de Sainte-Suzanne », un hall d'entrée qui fera office de future billetterie va y être construit et deux salles y seront aménagées, l'une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage.

Coût des travaux : 80 900€.

Autres utilisations possibles en dehors des ateliers : une salle de pique nique pour les groupes et un lieu d'exposition portant sur la vie industrielle autour de l'activité des moulins.

### Séjour ski

Le Service Enfance-Jeunesse de la communauté de commune d'Erve et Charnie organise un séjour ski au Collet d'Alleverd (Isère) du 18 au 25 février 2012.

Transport en car,

Cours par les moniteurs de l'École de Ski Français tous les jours avec passage de niveau,

Hébergement et restauration en bas des pistes,

Animation quotidienne au chalet.

Public concerné : enfants et jeunes de 8 à 17 ans.

Tarifs : 355€ pour les enfants habitant sur la CCEC

475€ pour les enfants habitant hors CCEC

Renseignements auprès de :

-Maggy au 02 43 01 08 01

-Stéphanie au 02 43 01 08 02

### Randonnée pédestre

Le sentier très pentu qui relie le Pont Neuf au Tertre Ganne, à partir de la « voie pavée », chemin très emprunté par les randonneurs, va être classé **d'intérêt communautaire**.

Avant ce classement, la commune de Sainte-Suzanne va réaliser les travaux de restauration de la rambarde.



**ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent  
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne  
53600 ÉVRON  
tél. 02 43 01 36 74 - Fax. 02 43 37 28 32



AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS

**LAMY**

Z.A. DES COÉVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

☎ **02.4301.4001**

### Francs-Tireurs Suzannais :

#### Section badminton

Créée en 2006, la section badminton des Francs-Tireurs Suzannais compte cette année 37 adhérents. Angélique ROUSSEAU et Pascale FRITEAU, les deux responsables, sont très satisfaits du bilan de la section. « **Nous pratiquons le badminton en loisir sur deux créneaux dans la semaine, ce qui permet aux adhérents de venir selon leur disponibilité** ».

Les matches amicaux avec les clubs voisins (Voutré, Vaiges, Bais et probablement Forcé) sont les seules rencontres inscrites au calendrier.

#### **Les animations à venir :**

Galette des rois le 16 janvier

Crêpes le 2 février

Tournoi interne le 22 avril

Entraînements les lundis et jeudis, de 20h à 22h30 – salle Maxime Létard

Il est toujours possible de s'inscrire

Tarifs : adultes : 15€, 16-18 ans : 10€

Informations au 02 43 01 40 02.



#### Section randonnée pédestre : rando nocturne

Samedi 1<sup>er</sup> octobre, par un temps magnifique (une véritable soirée estivale), une trentaine de randonneurs équipés de leur bâton et de leur lampe torche, se sont rendus jusqu'au Tertre Ganne après avoir emprunté le « chemin de l'Aubépin » en excellent état ces jours-ci.

Quelques autres, un peu moins attirés par la marche nocturne, ont préféré se mesurer entre eux lors de parties de belote souvent acharnées.

Vers 22 heures, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié avant de déguster la traditionnelle soupe à l'oignon préparée par Jean-Claude CABAL-LERO.



Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation de cette soirée très conviviale.

#### Atelier informatique et numérique

L'atelier informatique et numérique a été créé en 2001 par Alain RIANDIÈRE, Gérard NÉGRO et Bernard HUCHEDÉ, l'actuel président.

Installé à l'origine dans l'actuelle salle Roger-Lépine, au premier étage de la mairie, l'atelier répondait à l'attente de ceux qui voulaient apprendre à se servir de l'ordinateur qu'ils avaient acheté ou qu'ils utilisaient dans le cadre de leur travail. Les stagiaires étaient des adultes ou des ados.

Aujourd'hui, plusieurs niveaux sont proposés afin de répondre au mieux aux attentes de ceux qui en sont encore à la phase d'apprentissage mais aussi pour ceux qui souhaitent se perfectionner. Envoyer des e-mails, surfer sur internet, gérer le courrier et les photos constituent les principaux thèmes de travail.

Les cours ont lieu maintenant dans l'ancienne salle de tri de la poste. Ils s'adressent en majorité à des retraités parmi lesquels certains souhaitent faire l'achat d'un ordinateur.

Les cours à destination des débutants ont lieu jusqu'à la fin de l'année, de 18h à 20h. À partir de janvier 2012, ils s'adresseront à ceux qui veulent se perfectionner.

Contact : Bernard HUCHEDÉ. Tél 02 43 01 47 37

Site internet : atinfunum.com

**MAISONS  
OSSATURE BOIS**  
Ensemble, construisons votre maison

**BÂTISSEUR**  
Les Ateliers du  
**CONQUERANT**  
MAISONS BOIS

24, route d'Evron  
SAINTE-SUZANNE  
**Tél. 02 43 01 43 01**  
mail : fmauvieux@conquerant.fr  
www.conquerant.fr